

Nouvelles modalités d'accès en déchèterie : pensez à faire votre demande de badge avant le 14 février 2022.

Lancé en 2021, le dispositif d'accès en déchèterie par badge avait été momentanément suspendu suite à l'observation de problèmes de détection de certains smartphones par les lecteurs positionnés à l'entrée des déchèteries. Avec la mise en place d'un nouveau système et après la réalisation d'une série de tests concluants, la distribution des badges et des e-badges reprendra dès lundi 17 janvier.

Lancé en 2021 sur 19 communes, la diffusion des badges et e-badges avait été momentanément suspendue entre septembre et décembre. Soucieuse d'aboutir à une solution de badge dématérialisé accessible au plus grand nombre, Lorient Agglomération a décidé d'avoir recours à un nouveau prestataire pour améliorer sa solution technique. Une nouvelle application mobile baptisée « Mon e-badge » a également été mise au point.

Ainsi, un SMS sera transmis durant la deuxième quinzaine de janvier à tous les usagers ayant téléchargé l'application « mon badge déchèterie » en 2021. Celui-ci précisera la démarche à suivre pour disposer de la nouvelle application « Mon e-badge » éditée en 2022 (l'ancienne application n'est plus utilisable et doit donc être désinstallée de son smartphone). Les habitants possédant déjà une carte « physique » doivent la conserver précieusement (sans la percer, la plier ou la casser), elle vous sera prochainement demandée pour entrer en déchèterie !

Rappel du calendrier du projet

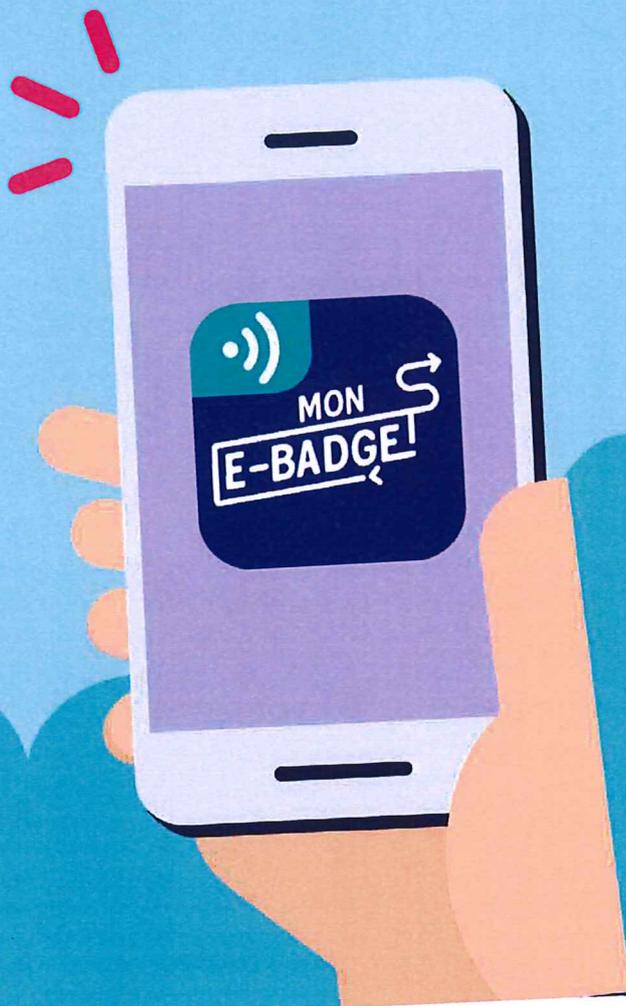
- **Lundi 17 janvier** : réouverture des demandes de badge (virtuel ou physique).
- **Lundi 14 février** : accès par badge sur les déchèteries de Languidic, Hennebont, Riantec, Plouay, Bubry, Cléguer, Caudan et Groix.
- **Lundi 1^{er} mai** : accès par badge sur les déchèteries de Plœmeur, Lorient, Quéven et Guidel.

Par ailleurs, ceux qui ne disposeraient pas encore du précieux sésame sont invités à effectuer leur demande dès que possible car **le badge sera nécessaire dès lundi 14 février pour entrer sur les déchèteries de de Languidic, Hennebont, Riantec, Plouay, Bubry, Cléguer, Caudan et Groix**. Il est important de prendre en compte les délais de traitement de votre demande qui sont d'environ 3 semaines pour un badge physique et de 24h pour un badge « virtuel » (application mobile).

Pour faire votre demande de badge, rien de plus simple ! Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins d'un an et complétez le formulaire de demande en ligne accessible sur le site internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh (rubrique Services > Déchets > Déchèteries : accès par badge). Les habitants ne disposant pas d'accès à internet sont, quant à eux, invités à se rendre à la mairie [possibilité de préciser les modalités d'accès : horaires, prise de rdv]. Un formulaire de demande papier leur sera alors remis avec une enveloppe T préaffranchie.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page dédiée « Déchèterie : accès par badge » sur le site internet de Lorient Agglomération www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > Déchets) ainsi que sa Foire aux questions. En cas de question, vous pouvez joindre les services de la communauté d'agglomérations par mail à l'adresse suivante numerovert@agglo-lorient.fr ou via le Numéro vert : 0 800 100 601 (appel gratuit).

À PARTIR DU 17 JANVIER 2022 FAITES VOTRE DEMANDE DE BADGE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



Pour plus de rapidité, optez pour le e-badge !

1. Remplissez votre formulaire de demande sur : www.lorient-agglo.bzh/badge. Un code d'activation vous sera transmis par SMS.
2. Téléchargez l'application « Mon e-badge » sur votre smartphone* et entrez votre code pour activer votre e-badge.
3. Passez votre e-badge à l'entrée de la déchèterie et entrer !

Vous avez déjà un e-badge/badge obtenu en 2021 ?

- Utilisateurs d'e-badge : vous recevrez un SMS au mois de janvier vous précisant la démarche à suivre pour disposer de la nouvelle application « Mon e-badge » à utiliser à partir de 2022.
- Utilisateurs de badge « physique » : la carte reçue en 2021 reste valable, conservez-la précieusement !

Pourquoi un E-BADGE/BADGE ?

Il permet de réserver l'accès des déchèteries aux seuls habitants de Lorient Agglomération afin d'optimiser la gestion du trafic en déchèterie. Les barrières installées aux entrées des 13 sites seront progressivement abaissées au cours de l'année 2022. Consultez le planning défini pour chaque déchèterie sur www.lorient-agglo.bzh/badge.

* Vous n'avez pas de smartphone ? Faites votre demande de badge physique sur www.lorient-agglo.bzh/badge. Vous n'avez pas internet ? Rendez-vous à l'accueil de la mairie de votre commune.

LORIENT
AGGLOMERATION



PLUS D'INFOS SUR
www.lorient-agglo.bzh/badge

N° Vert 0 800 100 601

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

MON BADGE DÉCHÈTERIE

BADGE OU E-BADGE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

⚠ NB : le type de support est au choix, il n'est pas possible de cumuler badge et e-badge.

	E-BADGE « VIRTUEL »	BADGE « PHYSIQUE »
Nombre de badge fourni par foyer	5 max	1 max
Délai moyen d'activation	24h*	3 semaines
En cas de perte	Re-téléchargez l'application « Mon e-badge » et renouvelez votre demande via le formulaire en ligne. Un nouveau code vous sera transmis par SMS pour ré-activer votre e-badge. Ce service reste entièrement gratuit.	Déclarez la perte à Lorient Agglomération afin de le désactiver et effectuez une nouvelle demande. La refabrication de la carte devient payante à partir de la 3 ^{ème} demande (15 €).

** dans l'attente de la vérification du justificatif de domicile, le e-badge est activé et ouvre un compte transitoire donnant accès aux 13 déchèteries. Une fois l'ensemble des informations transmises validées, le compte est rendu définitif.*

?

UNE QUESTION ?

Numéro vert : 0 800 100 601 (appel gratuit)
Mail : numerovert@agglo-orient.fr



LORIENT
AGGLOMÉRATION

PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.bzh/badge

Imprimé sur du papier 100% recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique - création : L'INER COMMUNICATION



Votre badge d'accès en déchèterie

Procédure de demande



PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.bzh/badge



LORIENT
AGGLOMÉRATION